

*Groupe d'études*

*Vin, vigne et oenologie*

à Monsieur le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire

Paris, le 19 juillet 2023.

Monsieur le Ministre,

Nous sommes profondément inquiets de la perspective d'une augmentation de la fiscalité sur les vins et spiritueux évoquée par le Gouvernement devant les sénateurs le 6 juillet dernier, et qui pourrait avoir des conséquences désastreuses pour le secteur.

La viticulture française est une filière importante pour l'économie française. Elle représente plus de 500.000 emplois et génère un chiffre d'affaires de plus de 20 milliards d'euros par an. Elle est également un acteur majeur de l'attractivité touristique de la France, avec plus de 10 millions de visiteurs par an.

Les acteurs de cette filière luttent courageusement contre la crise qui les touche depuis plusieurs années. Ils sont confrontés à une baisse de la consommation de vin, à l'augmentation des prix de l'énergie et des carburants, à la concurrence des vins étrangers et aux aléas climatiques. Ils ont déjà pris des mesures drastiques pour y faire face, notamment en réduisant leur production et la surface de leurs vignes.

Depuis l'ordonnance n°2021-1843 du 22 décembre 2021, les accises sur les alcools augmentent annuellement par une indexation à l'inflation, sans possibilité d'être révisées à la baisse (art. L.313-19). Par l'article L245-9 du Code de la sécurité sociale, les cotisations de sécurité sociale sur les alcools sont également prévues d'augmenter, indexées à leur tour sur le taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant-dernière année sans possibilité de baisser et étant entendue d'un arrondi à la hausse. La loi existante provoque ainsi automatiquement la hausse de la fiscalité sur les vins et spiritueux.

Une augmentation de la fiscalité sur les vins et spiritueux serait une nouvelle difficulté pour la filière. Elle entraînerait un report de consommation vers des vins et spiritueux étrangers bas de gamme, une augmentation du prix de vente et une perte de compétitivité, alors même que tous ces phénomènes sont déjà existants et remarqués. Ce serait une catastrophe pour les milliers d'entreprises et de familles qui vivent de la viticulture.

Nous vous demandons donc de bien vouloir reconsidérer la position du Gouvernement sur ce sujet. Nous vous appelons au nom du groupe *Vin, vigne et oenologie* à soutenir la viticulture française, secteur d'excellence reconnu à l'international et qui est pour beaucoup dans l'économie de nos départements. Nous vous remercions de l'attention que vous voudrez bien porter à ce courrier et nous restons à votre disposition pour vous recevoir dans le cadre d'une prochaine audition.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Les députés cosignataires, membres du groupe d'études *Vin, vigne et oenologie***

Stéphanie GALZY, députée de l'Hérault  
Présidente du groupe d'études



Hervé SAULIGNAC, député de l'Ardèche  
Vice-président du groupe d'études

Charles de COURSON, député de la Marne  
Vice-président du groupe d'études

Christophe BARTHÈS, député de l'Aude



Thibault BAZIN, député de Meurthe-et-Moselle

Frédéric BOCCALETTI, député du Var

Émilie BONNIVARD, députée de la Savoie



Hubert BRIGAND, député de Côte-d'Or

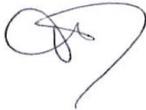
Xavier BRETON, député de l'Ain



Caroline COLOMBIER, députée de Charente



Marie-Christine DALLOZ, député du Jura



Edwige DIAZ, députée de Gironde

Michèle MARTINEZ, députée des Pyrénées-Orientales

Emmanuelle MÉNARD, député de l'Hérault



Philippe LOTTIAUX, député du Var



Marie-France LORHO, député de Vaucluse



Aurélien LOPEZ-LIGUORI, député de l'Hérault

David TAUPIAC, député du Gers

Julien RANCOULE, député de l'Aude



Raphaël SCHELLENBERGER, député du Haut-Rhin

Nathalie SERRE, député du Rhône